



ASSOCIATION GENEVOISE DE VOLLEYBALL COUPE GENEVOISE OPEN 2012

Informations aux participants

Chers amis du volley genevois,

L'édition 2012 de la Coupe genevoise Open compte 39 équipes inscrites. Merci à tous pour cet engouement. Nous espérons que vous aurez du plaisir à participer à cette compétition et vous souhaitons d'ores et déjà un plein succès.

1. Formules

Dames : 12 équipes inscrites (-5 par rapport à l'édition 2011)
Les équipes de 2^{ème} ligue régionale sont têtes de séries.
Tour qualificatif en 2 groupes de 4 équipes et 1 groupe de 5 équipes.
Les 2 premiers de chaque groupe et les 2 meilleurs 3^{ème} sont qualifiés pour les quarts de finale.
Quarts de finale et demi-finales par élimination directe sur un seul match.

Messieurs : 18 équipes inscrites (+4 par rapport à l'édition 2011)
Les équipes de 2^{ème} ligue régionale sont têtes de séries.
Tour qualificatif en 3 groupes de 4 équipes et 1 groupe de 5 équipes.
Les 2 premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les quarts de finale.
Quarts de finale et demi-finales par élimination directe sur un seul match.

Mixte : 9 équipes inscrites (-1 par rapport à l'édition 2011)
Tour qualificatif en 1 groupe de 4 et 1 groupe de 5.
Les 4 premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les quarts de finale.
Quarts de finale et demi-finales par élimination directe sur un seul match.

ATTENTION ! Rappel : **Les équipes mixtes doivent impérativement présenter aux moins trois dames sur le terrain en permanence (idem que pour le championnat relax)**

Les équipes de ligue inférieure reçoivent à domicile quelque soit le tirage au sort (cf. tableau des coordonnées)

Une équipe évoluant avec un/e joueur/euse de 2^{ème} ligue régionale est considérée comme faisant partie de cette catégorie même si tous les autres membres de l'équipe sont juniors.

Une équipe provenant d'une ligue junior est considérée comme inférieure à une équipe relax.
Une équipe n'évoluant dans aucune ligue évolue toujours à domicile.

Pour départager les égalités dans les groupes du tour qualificatif, les dispositions du règlement des compétitions régionales de l'AGVB (RCR) sont appliquées (quotient des sets, quotient des points, confrontation directe).

Le tirage des tours suivants est déjà déterminé, conformément aux tableaux de tournoi.

Tous les résultats et les informations sur la Coupe genevoise Open figurent sur le site de l'AGVB.

L'inscription des équipes est validée définitivement par la réception des frais d'inscription de Fr. 40.- par bulletin de versement aux coordonnées suivantes :

**Association genevoise de volley-ball
1200 Genève
CCP 12-14307-8**

! Merci d'indiquer sur le bulletin le club d'appartenance ainsi que le nom de l'équipe !

**! Le paiement est obligatoire avant le début de la compétition,
sans quoi l'équipe sera disqualifiée !**

2. Organisation des matchs

Les équipes doivent prendre contact entre elles pour déterminer le jour, l'heure et le lieu de chaque rencontre du tour qualificatif. Cette organisation doit se faire dès la réception des documents informant du tirage au sort. Si une rencontre n'a pas eu lieu à la date limite fixée ci-dessous, elle est déclarée forfait 0 :0 sans points dans le classement des groupes, et les deux équipes sont éliminées s'il s'agit d'un tour par élimination directe.

Pour la suite de la compétition, il incombe à chaque équipe participante de contrôler son parcours et, en cas de qualification, de prendre directement contact avec l'adversaire suivant pour l'organisation de la rencontre.

Le listing des responsables d'équipes est téléchargeable sur le site de l'AGVB.

Dates limites pour les différents tours

- Début de la compétition : **mardi 27 mars 2012**
- Tour qualificatif : les matchs doivent se dérouler avant le **dimanche 6 mai 2012**
- Quarts de finales : les matchs doivent se dérouler avant le **dimanche 20 mai 2012**
- Demi-finales : les matchs doivent se dérouler avant le **dimanche 3 juin 2012**

3. Finales

Les finales se dérouleront le **samedi 9 juin 2012** dans la salle de Bellavista à Meyrin et seront organisées par le VBC Meyrin.

13h00	Finale masculine
15h00	Finale mixte
17h00	Finale féminine

4. Arbitrages

Pour les rencontres du tour qualificatif, les équipes à domicile organisent l'arbitrage en convoquant une personne qui officiera en temps qu'arbitre (sans pour autant que ce soit un arbitre officiel de l'AGVB).

Dès les quarts de finales, les arbitres officiels seront désignés par l'AGVB. Le premier arbitre est tenu d'annoncer le résultat par téléphone comme en championnat régional dans l'heure qui suit la fin de la rencontre, selon les mêmes modalités.

Dès les quarts de finales, le responsable de l'équipe à domicile prend contact avec la CRC pour annoncer le numéro de match, la date, l'heure, le lieu ainsi que l'adversaire de la rencontre et ainsi permettre une désignation rapide des arbitres.

Adresse email de la CRC : competitions@agvb.ch

5. Feuilles de matchs

Les feuilles de matchs sont les feuilles simplifiées du championnat relax. Elles doivent être renvoyées dans les 24 heures suivant la rencontre au moyen des enveloppes fournies par l'AGVB. Des enveloppes peuvent être obtenues sur demande (famgisiger@bluewin.ch)

Les équipes peuvent acquérir des blocs de feuilles de matchs auprès de l'AGVB. L'utilisation des feuilles fédérales est autorisée, le marqueur ne doit pas être licencié.

Le marquage des finales est assuré par les organisateurs.

6. Annonce obligatoire des résultats par téléphone

Le responsable de l'équipe à domicile est responsable d'annoncer le résultat par téléphone dans l'heure suivant la fin de la rencontre. Le numéro pour transmettre l'annonce est le **0800 VOLLEY (= 0800 86 55 39)**. Ce numéro est gratuit et atteignable 24h/24.

ATTENTION : il n'est malheureusement pas atteignable depuis la France

Le responsable annonce le résultat dans l'ordre suivant :

- 1- Numéro de match
- 2- Equipe à domicile : nom, sets gagnés, points gagnés
- 3- Equipe à l'extérieur : nom, sets gagnés, points gagnés
- 4- Confirmer le nom de l'équipe victorieuse

A partir des quarts de finales, le 1^{er} arbitre annonce le résultat comme en ligue régionale.

7. Prix

La Coupe genevoise Open est remise à chaque équipe victorieuse de sa catégorie, à l'issue de sa finale respective. La Coupe est remise en jeu chaque année. Elle reste définitivement en possession de l'équipe qui l'aurait gagné trois fois d'affilée.

Les équipes finalistes de la Coupe genevoise Open reçoivent également des médailles, qui seront distribuées immédiatement après la fin de la rencontre.

8. Participation

Toute personne peut participer librement à la Coupe genevoise Open, quelque soit son club d'origine ou de compétition. La compétition est ouverte aux licenciés et non-licenciés pour autant qu'ils soient inscrits sur la liste de leur équipe envoyée à la CRC. Toutefois, les joueurs possédant une licence validée en ligue nationale ne peuvent pas prendre part à la compétition, sauf s'ils sont encore en âge junior pour la saison 2011-2012.

Il n'est pas permis de figurer sur 2 listes d'équipes inscrites dans la même catégorie. Mais il est admis de jouer dans une équipe féminine ou masculine et dans une équipe mixte.

Des ajouts peuvent être fait à tout moment sur la liste d'équipe mais **AVANT** que le nouveau joueur ne participe à son premier match ! (competitions@agvb.ch).

Toute participation à un match sans figurer sur la liste de son équipe engendrera une défaite par forfait.

10. Procédures de recours et de sanction

Les dispositions du RCR s'appliquent par analogie. La CRC-AGVB est l'organe de recours pour tout problème lié à l'organisation. Ses décisions sont sans appel. Pour les autres questions, les statuts de l'AGVB s'appliquent, en particulier les articles 40 et suivants relatifs aux procédures de recours.

La commission régionale des compétitions vous souhaite beaucoup de plaisir à participer à cette Coupe genevoise Open 2012 et un plein succès dans cette compétition.

Salutations sportives

Jérôme Godeau
Président CRC